

**BACCALAURÉAT EN PSYCHOÉDUCATION (7615-7815)**  
**Grille de cheminement**

1 <sup>ère</sup> année	Aut 15,4 cr	<b>PSE 1047</b> Développement des ressources d'adaptation de la petite enfance à l'adolescence <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1065</b> Problèmes sociaux et réalités contemporaines <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1092</b> Initiation à la profession et à la relation d'aide psychoéducative <b>4 crédits</b>	<b>PSE 1036</b> Planification et organisation de l'intervention psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1061</b> Activités intégratives I <b>0,4 crédit</b> <i>Règlement particulier : Ce cours doit obligatoirement être suivi à l'automne de la première année</i>	<b>PSE 1088</b> Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation <b>2 crédits</b> <i>Règlement particulier : Ce cours doit obligatoirement être suivi à l'automne de la première année</i>
	Hiver 16 cr	<b>PSE 1048</b> Développement des ressources adaptatives de la transition à la vie adulte jusqu'au vieillissement <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1055</b> Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1087</b> Observation et psychoéducation : théorie et stage 1 <b>5 crédits</b> <b>(Préalable : PSE 1092)</b>	<b>PSE 1026</b> Évaluation psychoéducative du contexte familial <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1089</b> Processus de la recherche qualitative en psychoéducation <b>2 crédits</b>	
2 <sup>e</sup> année	Aut 15,3 cr	<b>PSE 1052</b> Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1029</b> Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1027</b> Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux chez l'adulte <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1062</b> Activités intégratives II <b>0,3 crédit</b> <i>Règlement particulier : Ce cours doit obligatoirement être suivi à l'automne précédant le cours d'activité pratique (Practicum)</i>	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>
	Hiver 15 cr	<b>PSE 1091</b> Difficultés d'adaptation à l'enfance et l'adolescence associées aux troubles mentaux <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1090</b> Processus de la recherche quantitative en psychoéducation <b>2 crédits</b>	<b>PSE 1024</b> Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1093</b> Processus clinique psychoéducatif <b>1 crédit</b> <i>Règlement particulier : Ce cours doit obligatoirement être suivi à la même session que le cours d'activité pratique (Practicum)</i>	<b>Optionnel activité pratique (Practicum)</b> <b>3 crédits</b> <b>(voir préalables)</b>	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>
3 <sup>e</sup> année	Aut 15,3 cr	<b>PSE 1083</b> Évaluation psychoéducative : les capacités et difficultés d'adaptation <b>3 crédits</b> <b>(Préalable : PSE 1029)</b>	<b>PSE 1064</b> Intervention de groupe psychoéducative <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1099</b> Éthique et déontologie en psychoéducation <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1063</b> Activités intégratives III <b>0,3 crédit</b> <i>Règlement particulier : ce cours doit obligatoirement être suivi à l'automne précédant le Stage 2</i>	<b>PSE 1070</b> Intervention psychoéducative en situation de crise <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1069</b> Évaluation et intervention précoce <b>3 crédits</b>
	Hiver 13 cr	<b>Optionnel</b> <b>3 crédits</b>	<b>PSE 1095</b> Stage 2 : intégration des savoirs dans la démarche clinique 30H/SEMAINE PENDANT 15 SEMAINES ( <b>10 CRÉDITS</b> ) = 450h et supervision à toutes les semaines				

## Liste des cours optionnels

**IMPORTANT** : les personnes étudiantes qui prévoient intégrer le programme de maîtrise en psychoéducation **profil mémoire et stage** de l'UQTR doivent s'assurer d'avoir suivi un (1) des cours optionnels suivants : PSE 1028, PSE 1050 PSE 1072, PSE 1086, PSE 1100

12 crédits de cours optionnels parmi les suivants :	3 crédits de cours d'activité pratique (formule LAC) parmi les suivants :
PSE 1028 – Intervention psychoéducative auprès de la famille (préalable = PSE 1026)	PSE 1096 – Practicum en délinquance (préalables = PSE 1034 et PSE 1036)
PSE 1030 – Technologies et adaptation psychosociale	PSE 1097 – Practicum en dépendances (préalables = PSE 1049 et PSE 1036)
PSE 1034 – La délinquance et la psychoéducation (est préalable à un des cours d'activité pratique)	PSE 1098 – Practicum en santé mentale adulte (préalables = PSE 1027 et PSE 1036)
PSE 1049 – Dépendances (est préalable à un des cours d'activité pratique)	
PSE 1050 – Intervention communautaire	
PSE 1066 – Phénomène de la déficience intellectuelle et du spectre de l'autisme	
PSE 1072 – Évaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire	
PSE 1073 – Nouvelles avenues pour le psychoéducateur	
PSE 1086 – L'éducation des élèves doués	
PSE 1100 - Autisme : intervenir auprès de la personne et de ses proches	
PSE 1101 – Perspectives autochtones et intervention psychosociale	
PSE 1102 – Nouvelles avenues pour le psychoéducateur 2	

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

\*L'étudiant.e doit obligatoirement s'inscrire aux cours « PSE1061– Activités intégratives I » et « PSE1088 – Initiation à la recherche et utilisation des connaissances en psychoéducation » dès la première session de la première année.

\*L'étudiant.e doit obligatoirement s'inscrire au cours « PSE1062– Activités intégratives II » à la session d'automne précédant son inscription à un des cours practicum « PSE1096, PSE1097 ou PSE1098 »

\*L'étudiant.e doit obligatoirement suivre le cours « PSE1063– Activités intégratives III » à la session d'automne précédant le cours « PSE1095 – Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique »

Pour s'inscrire au cours « PSE 1095 Stage 2 : Intégration des savoirs dans la démarche clinique », l'étudiant.e doit obligatoirement:

- avoir réussi ou avoir obtenu une reconnaissance pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ;
- avoir réussi l'un des « Practicum »;
- avoir suivi les 5 cours de la session automne de la 3e année.